

ENSEMBLE POUR MONTOIR conduite par Pascal PLISSONNEAU

Madame, Monsieur,

Lors du premier tour des élections municipales à Montoir, marqué par une forte abstention, les deux listes de gauche ont recueilli un nombre pratiquement identique de voix.

Une majorité des 31 personnes présentes sur la liste C@P Montoir, soutenues et encouragées par de nombreux habitants, ont décidé, en lien avec Joël Jouand et la liste « Montoir pour tous », de constituer une seule liste pour le deuxième tour qui se tiendra le 28 juin prochain.

Cette solution nous est apparue la plus raisonnable et responsable, dans l'intérêt de la commune et de l'ensemble de ses habitants, pour que les projets que nous vous présentons dans ce document puissent être mis en œuvre.

La liste validée avec Joël Jouand est composée de personnes qui ont les mêmes sensibilités et objectifs pour Montoir. Des personnes compétentes et très expérimentées dans tous les domaines d'action de la commune qui pourront mettre en place et gérer ensemble ces projets et les orientations qui répondent aux besoins de tous.

Notre programme est organisé en trois axes:

- L'environnement, le développement durable et notre cadre de vie, qui doit être amélioré en créant par exemple des lieux de proximité urbaine et sociale aménagés dans tous les quartiers ou en permettant la pratique du vélo sur des voies sécurisées sont pour nous un axe majeur;
- **L'urbanisme** est également essentiel. Notre ville doit évoluer, s'adapter. La création d'une maison de santé pluridisciplinaire est prioritaire. Tout comme la rénovation du centre-ville et des quartiers.
- Notre troisième axe intègre tous les services aux habitants. Les enfants, les jeunes gens et les personnes âgées
 feront particulièrement l'objet de toute notre attention, pour leur donner les moyens de se développer, de s'épanouir. Les
 personnes qui ont besoin de soutien et d'assistance pourront compter sur nous. L'offre sportive et culturelle sera appuyée,
 avec de nouveaux moyens. Nous sommes également déterminés à mettre en place une véritable politique et des moyens
 pour améliorer la sécurité dans tous les quartiers.

Bonne lecture!

L'essentiel de notre programme

Ensemble, nous pouvons vivre une nouvelle étape du développement de notre ville. Notre programme s'appuie sur trois grands axes.

1 ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mettre en place une politique locale pour protéger, valoriser notre environnement immédiat et faire face au défi du réchauffement climatique.

URBANISME

Mener une politique d'aménagement dans une démarche participative.

3 SERVICES AUX HABITANTS

Développer les services à la population et répondre aux besoins des Montoirins.

Sécurité des biens et des personnes

Recrutement d'un policier Municipale, accompagnée de la vidéo protection.

Dès le début du municipe: Il faut développer d'autres formes d'intervention et de prévention de la petite délinquance: la création d'un éducateur de rue pourrait être utile en complément de la collaboration avec la Gendarmerie Nationale. Une évolution des effectifs de la Police municipale est envisageable.

Les Finances de la Ville sont saines et dynamiques.

Nous pouvons réaliser notre programme sans augmentation de la pression fiscale si l'État ne nous impose pas des mesures de restriction budgétaires.

La Communauté d'Agglomération est un échelon important de notre territoire.

Elle a développé nos grands services publics : Transports en Commun, Eau et Assainissement, Traitements des Déchets, Gestion des eaux pluviales.

Nous entendons prendre toute la place que la commune de Montoir devrait y avoir: Notre zone portuaire alimente abondamment les finances de la Carène. Nous voulons un meilleur retour financier vers notre ville. Le maire de MONTOIR doit une place au Conseil d'Administration du Port.

L'ambition que nous voulons à nouveau vous faire partager :

ENSEMBLE POUR MONTOIR!

Le Rassemblement «Cette solution nous est apparue la plus raisonnable et responsable, dans l'intérêt de la commune et de ses habitants».

Imprimé sur papier PEFC - SIRET : 875 780 207 00093 - Ne pas jeter sur la voie publique